FIMAP®

fimap.com

Les surfaces inférieures à 1000 m²
à nettoyer avec des autolaveuses
représentent une très grand part du marché

CHANGER LES PARAMÈTRES DE PRODUCTIVITÉ

Surfaces < 1000 m²
marché de GENIE

50% de couverture de la zone de nettoyage nette

Surfaces > 1000 m²
Marché des entreprises de nettoyage

90% de couverture de la zone de nettoyage nette

FIMAP®
Italian customized cleaning

Tous les traitements auxquels vous pouvez penser,
dans les espaces les plus impossibles,
avec une seule machine sans fil !

ORBITIZER
CORDLESS SCRUBBER

Elle est arrivée

La solution parfaite pour les petites zones comme les secteurs Ho.Re.Ca, restaurants, vente au détail, toilettes, bureaux, médical, wellness

FIMAP®

POSITIONNEMENT

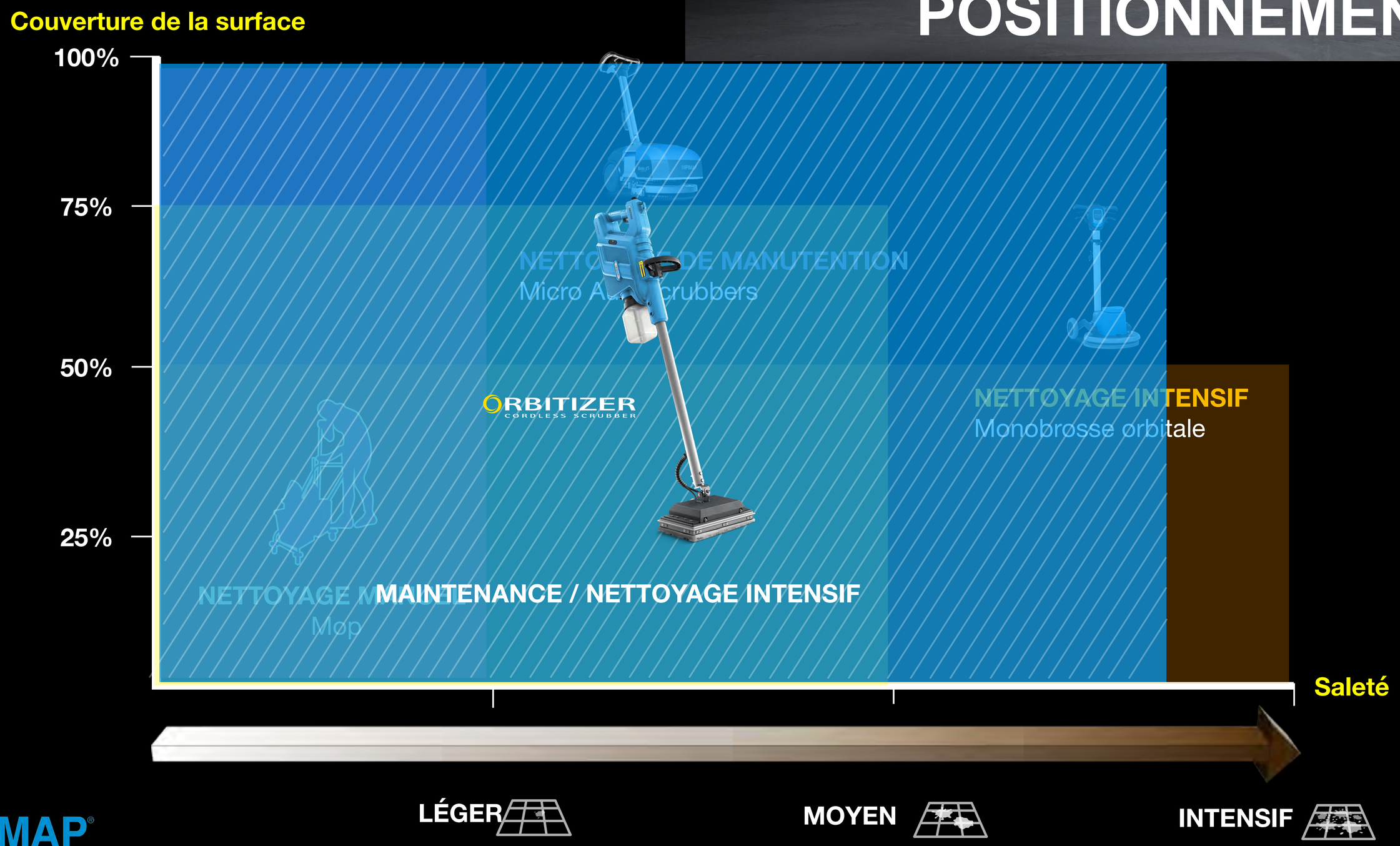

FIMAP®

POSITIONNEMENT

POLYVALENCE	**Adapté à différents types de surfaces** (carrelage, marbre, linoléum/caoutchouc, bois et moquettes)
PUISSANCE	**Capacité d'élimination de la saleté (de la plus légère à la plus tenace)** (Rapport adéquat entre pression/vitesse/rotation)
SÉCHAGE	**Temps d'accessibilité à la zone après l'intervention**
AGILITÉ	**Capacité de nettoyer dans les zones inaccessibles** (sous les étagères/meubles, sous l'évier/toilette, coins, sous les tables et chaises) (la moyenne des points inaccessibles dans les petites zones est de 50 %)
COUVERTURE DE LA SURFACE	**Pourcentage de zone nettoyée par rapport à la surface totale nettoyée**
APPLICATIONS	**Capacité d'effectuer différents travaux de nettoyage** (entretien, double lavage, décirage, cristallisation, cirage, ponçage, encapsulation)
ROI	**Faible prix, productivité supérieure, coût d'entretien inférieur**
ASPECT ENVIRONNEMENTAL	**Réduction des consommations** (Énergie, eau, produit chimique, consommation)

ORBITIZER
CORDLESS SCRUBBER

POSITIONNEMENT

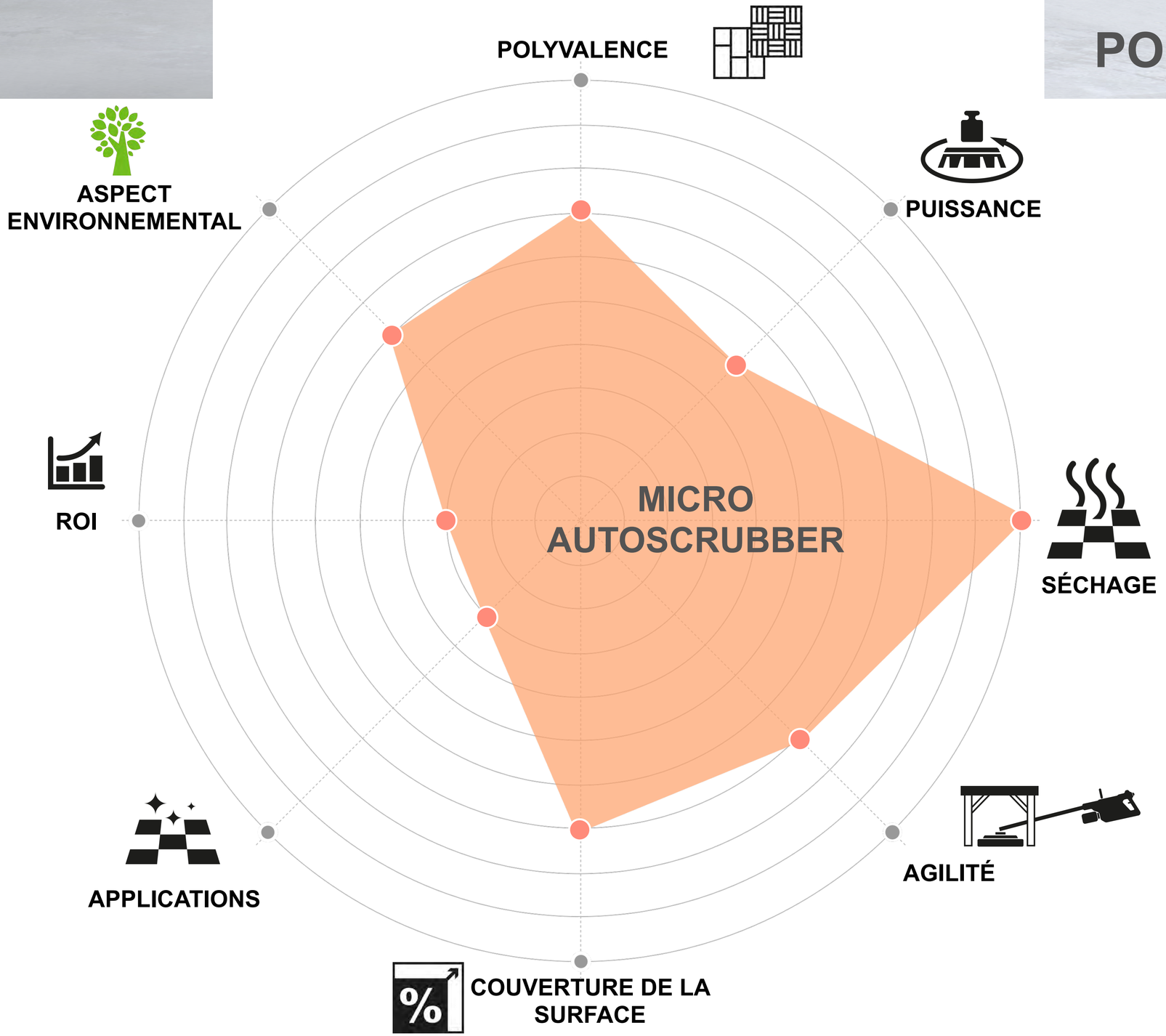

37%

Exigences de la tâche

ORBITIZER
CORDLESS SCRUBBER

POSITIONNEMENT

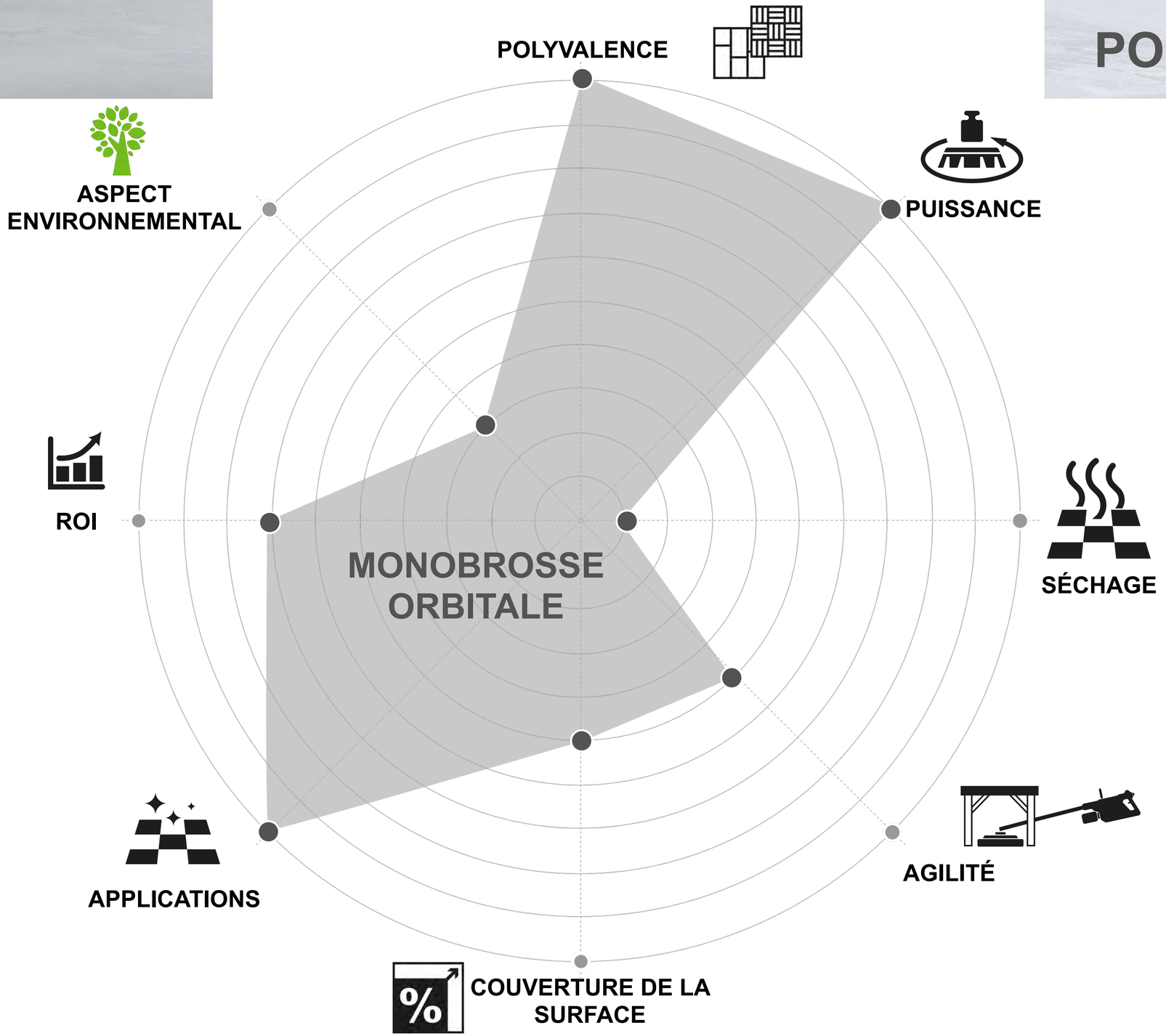

39%

Exigences de la tâche

ORBITIZER
CORDLESS SCRUBBER

POSITIONNEMENT

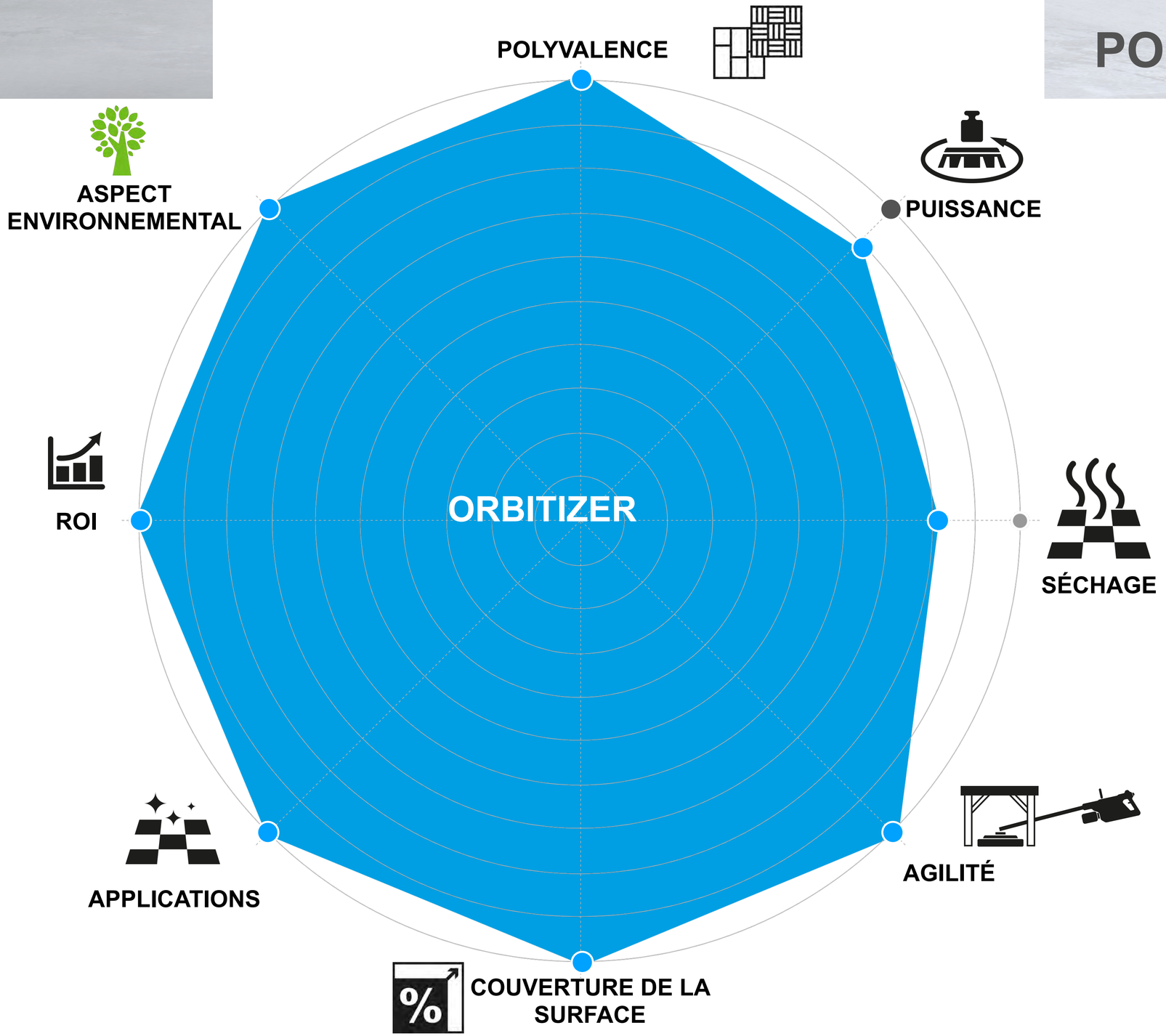

92%

Exigences de la tâche

ORBITIZER
CORDLESS SCRUBBER

CONCEPT - POLYVALENCE

1. ADAPTÉE POUR TRAVAILLER SUR TOUS LES SOLS

Céramique, moquette, linoléum, bois

2. ADAPTÉE À TOUTES LES INTERVENTIONS DE NETTOYAGE

Entretien - Restauration - Décirage - Polissage

FIMAP®

ORBITIZER
CORDLESS SCRUBBER

CONCEPT - POLYVALENCE

3. CORDLESS (sans fil)

Sans limites. Vous pouvez la transporter partout sans être gênés par le câble

Li-ion TECHNOLOGY

36V / 5,2Ah

TEMPS DE RECHARGE

- 80% in 1 heure
- 100% in 3 heures

FIMAP

ORBITIZER
CORDLESS SCRUBBER

CONCEPT - POLYVALENCE

4. DESIGN INNOVANT

Le carter bas lui permet
de nettoyer même là où les autres machines professionnelles n'arrivent pas.

FIMAP®

CONCEPT - POLYVALENCE

4. DESIGN INNOVANT

ELLE est conseillée pour le nettoyage
sous les sièges des AUTOBUS URBAINS, TRAINS, les SIÈGES DES SALLES D'ATTENTE
des AÉROPORTS et GARES
- SALLES DE BAINS et CUISINES PROFESSIONNELLES - HORECA

CONCEPT - POLYVALENCE

4. DESIGN INNOVANT

Quand les problèmes d'espace contraignent à abandonner la machine professionnelle et recourir au nettoyage manuel, les conséquences sont souvent :

ORBITIZER effectue le même travail :

• Consommations importantes d'eau et de produit chimique	• Consommations réduites et contrôlées d'eau et de produit chimique
• Temps de préparation, l'intervention et d'élimination de l'eau sale très long	• Plus rapide, car déjà prête à l'utilisation, il n'y a rien à jeter et elle n'a besoin d'aucun entretien
• Fatigue pour l'opérateur	• Sans aucune fatigue pour l'opérateur
• Manque d'uniformité des résultats, souvent médiocres	• Permet d'obtenir un nettoyage plus en profondeur et uniforme de manière plus professionnelle

CONCEPT - POLYVALENCE

4. DESIGN INNOVANT

50% de moins que les produits concurrents

- 3/4 plus bas qu'un modèle traditionnel
- 1/2 plus bas qu'un micro modèle

concurrence

CONCEPT - POLYVALENCE

4. DESIGN INNOVANT

Possibilité de nettoyer parfaitement dans les coins

CONCEPT - POLYVALENCE

4. DESIGN INNOVANT

5. NETTOYAGE EN PROFONDEUR, RAPIDE, PROFESSIONNEL

TECHNOLOGIE ORBITALE
Le résultat de nettoyage est uniforme sur toute la surface, car tous les points du tampon sont en contact permanent avec le sol et passent plusieurs fois au même endroit

5. NETTOYAGE EN PROFONDEUR, RAPIDE, PROFESSIONNEL

TECHNOLOGIE ORBITALE

L’efficacité de l'action mécanique associée à l'utilisation de tampons permet de réduire drastiquement l'utilisation des détergents, notamment les plus agressifs et riches en COV (composés organiques volatils).

3800 oscillations/minute

Tête de lavage
avec micro-mouvements rotatifs

ORBITIZER
CORDLESS SCRUBBER

VUE D'ENSEMBLE

ORBITIZER
CORDLESS SCRUBBER

PERFORMANCE

Li-ion TECHNOLOGY

PUISSANCE MAXIMALE

Plus de puissance uniquement en cas de besoin

DURÉE MAXIMALE

En conditions de saleté normale, la puissance reste constante, prolongeant ainsi l'autonomie de la machine

TOUJOURS PRÊTE À L'USAGE

Sans autodéchargement, elle est toujours prête à l'usage en cas de besoin
Pas d'effet de mémoire : rechargez-la quand vous le voulez

RECHARGE RAPIDE

Utilisez Orbitizer plusieurs fois dans une même journée

FAIBLES COÛTS D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN

Cycle longue durée

STRUCTURE COMPACTE

La batterie au lithium-ion favorise un design compact et un poids réduit

FIMAP®

PERFORMANCE

La poignée auxiliaire permet d'exercer une pression supplémentaire sur le carter, utile pour intervenir en cas de saleté tenace

ORBITIZER
CORDLESS SCRUBBER

PERFORMANCE

Sac à dos Long Range
avec réservoir
supplémentaire de 2 litres
pour augmenter l'autonomie de travail

FIMAP

CONNECTIVITÉ

FIMAP FLEET MANAGEMENT

Possibilité de retracer et de documenter les interventions

GÉOLOCALISATION

Elle indique la position de la machine

INFORMATIONS D'UTILISATION

Affiche la durée des interventions

ALARMES

Une liste de toutes les anomalies relevées

ENTRETIENS

L'affichage de la liste des entretiens permet d'identifier les non-conformités

ORBITIZER
CORDLESS SCRUBBER

ENVIRONNEMENT

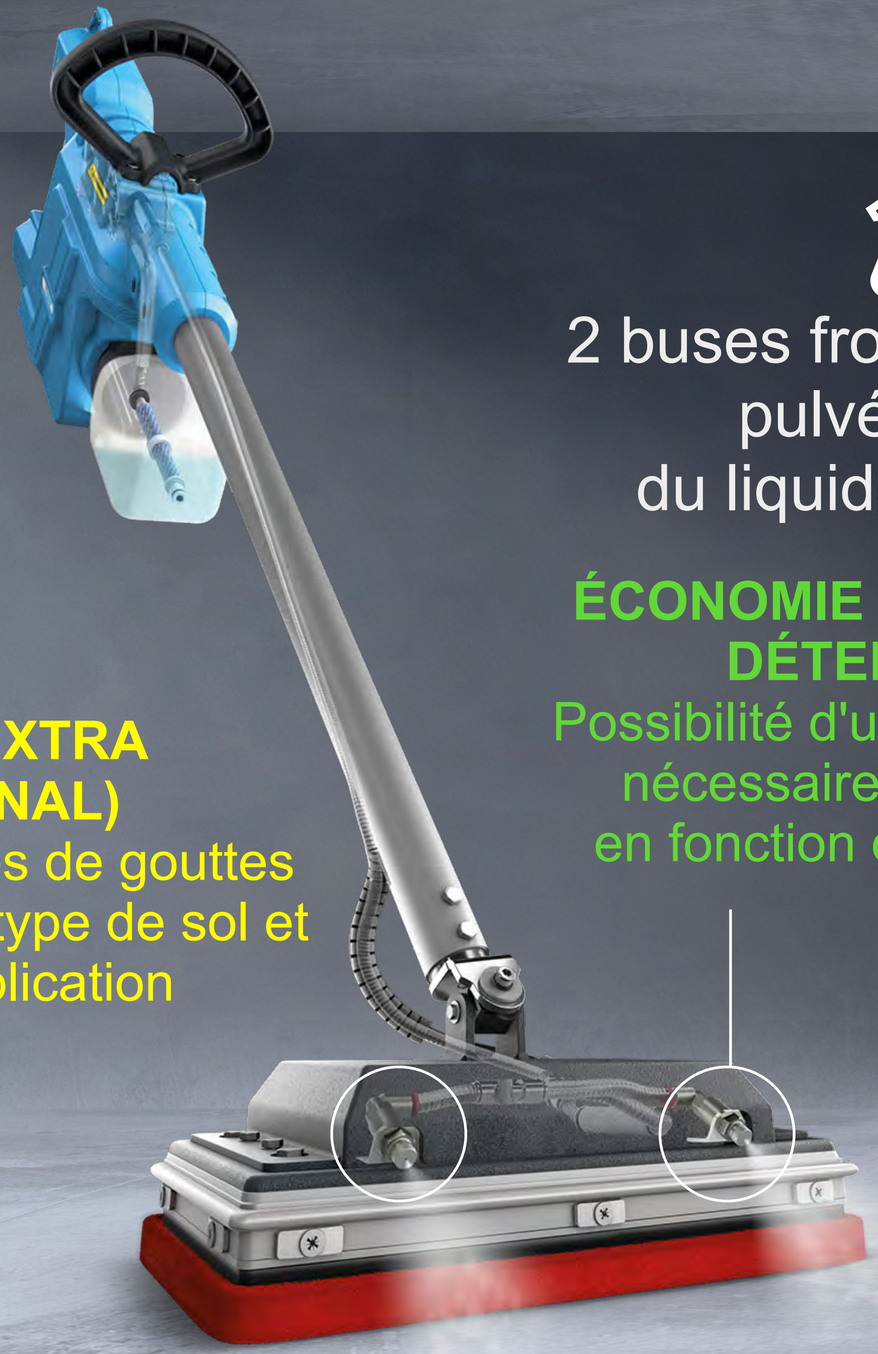

2 buses frontales pour la pulvérisation du liquide détergent

ÉCONOMIE DE SOLUTION DÉTERGENTE

Possibilité d'utiliser la quantité nécessaire de détergent en fonction de l'application

BUSES EXTRA (OPTIONAL)

Différentes tailles de gouttes adaptées à tout type de sol et à toute application

FIMAP®

CONFORT

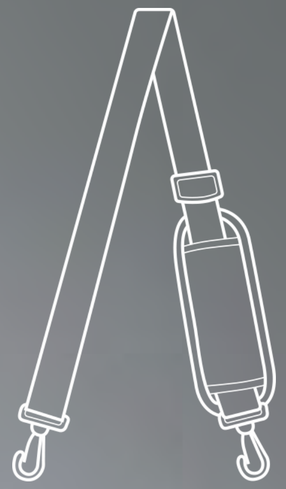

La bandoulière pratique permet à l'opérateur de travailler sans se fatiguer

ORBITIZER
CORDLESS SCRUBBER

APPLICATIONS

	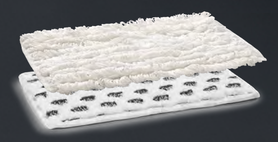		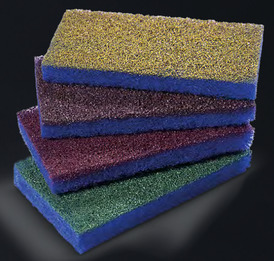		
Tampons	**Microfibre**	**Abrasifs**	**Diamantés**	**DSWC**	**Mélamine**
Type de nettoyage	Nettoyage d'entretien	Nettoyage d'entretien, de fond, polissage	Micro polissage, restauration	Décirage, polissage	Lavage de fond (pour sols très sales)
Sols	CÉRAMIQUE MOQUETTE, PVC, BOIS, PIERRES NATURELLES, GRÈS, CIMENT, TERRE CUITE, RÉSINE, SOLS FLOTTANTS	CÉRAMIQUE, PVC, PIERRES NATURELLES, GRÈS, CIMENT, TERRE CUITE, RÉSINE, SOLS FLOTTANTS	MARBRE ET DÉRIVÉS	PVC, BOIS	SOLS DURS, MICROPOREUX, CÉRAMIQUE, GRÈS, CIMENT

FIMAP®

ORBITIZER
CORDLESS SCRUBBER

DIMENSIONS ET DONNÉES TECHNIQUES

DONNÉES TECHNIQUES		ORBITIZER
Productivité théorique	jusqu'à m ² /h	500
Productivité réelle	jusqu'à m²/h	300
GROUPE DE LAVAGE		
Largeur de travail	mm	340
Moteur carter	(nbre) W	(1) 300
Oscillations	n/min	3800
Pression sur le carter	kg	7
RÉSERVOIR		
Réservoir de solution	l	1
BATTERIE		
Alimentation	V	36
Type de batterie		Li-ion
Batterie	V/Ah (nbre)	36/5,2 (1)
Autonomie	jusqu'à h	2
CARACTÉRISTIQUES		
Dimensions de la machine (L x h x l)	mm	330x1290x320
Poids de la machine à vide	kg	10
Poids de la machine en travail (GVW)	kg	12
Niveau sonore (ISO 11201)	dB (A)	< 70

FIMAP®

ORBITIZER
CORDLESS SCRUBBER

DIMENSIONS ET DONNÉES TECHNIQUES

FIMAP

Propriété des informations et/ou des documents :
Toutes les informations (à savoir toute donnée, nouvelle, à l'exception de celles de connaissance commune ou ayant été divulguées par FIMAP sans réserve)
et tous les documents (dessins, photos, etc.) sont la propriété exclusive de FIMAP
et leur utilisation ne détermine aucune acquisition de titres, propriétés ou droits d'exploitation ou de licences, à l'exception de l'autorisation limitée d'utilisation réglementée par le présent document.

À titre d'exemple et donc non exhaustif, il est reconnu que les informations et/ou les documents en question pourront être les suivant(e)s :
Section marketing :
images numériques haute définition pour la réalisation de catalogues commerciaux sur papier ou de sites web,
marques d'entreprise, documents graphiques originaux permettant d'extrapoler des textes (par ex. les notes descriptives), documents PDF et documents originaux en format .ppt.
Utilisation professionnelle des données :
il est reconnu que les informations et/ou les documents faisant l'objet du présent engagement sont et seront utilisé(e)s
par le bénéficiaire exclusivement dans l'exercice de son activité professionnelle et, par conséquent, aucune norme réservée à la protection du consommateur ne sera applicable.
Confidentialité :
La Partie qui bénéficie d'informations ou qui utilise des documents tirés de la documentation commerciale ou en tout cas présents dans celle-ci,
est tenue de traiter lesdites informations et/ou documents avec la plus grande diligence, exclusivement à des fins liées à l'exécution du contrat avec FIMAP, elle est également tenue de :
préserver la confidentialité des informations et/ou des documents à l'exception de celles/ceux destiné(e)s de par leur nature à la divulgation (de matériel promotionnel, etc.) ;
ne communiquer aucune information et/ou document à ses fournisseurs, collaborateurs ou salariés, en dehors de celles/ceux qui sont strictement nécessaires
pour l'accomplissement de leurs fonctions dans les rapports avec FIMAP et veiller à ce que les fournisseurs,
les collaborateurs ou les salariés ayant accès aux informations et/ou documents soient à leur tour liés par un accord de confidentialité au bénéfice de FIMAP ;
ne divulguer aucune information à des tiers sans l'accord préalable écrit de FIMAP ; ne copier et/ou ne reproduire aucune information
ni document sans le consentement écrit préalable de FIMAP ; adopter toutes les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité.
Restitution des informations et/ou des documents :
Bien que préservant toujours la propriété exclusive, FIMAP a le droit de demander à tout moment,
par écrit ou par communication généralisée via courrier électronique, que toutes les informations et/ou documents reçu(e)s soient restitué(e)s ou qu'elles/ils ne soient plus utilisé(e)s.
Dans ce cas, dans un délai de trente jours à compter de la réception de ladite demande, toutes les informations et/ou documents devront être retourné(e)s,
y compris les copies éventuelles, ou bien lesdites informations et/ou documents ainsi que leurs copies devront être détruit(e)s,
de manière à empêcher qu'elles/ils soient récupéré(e)s et une déclaration écrite attestant que les informations et/ou documents ont toutes/tous été retourné(e)s ou détruit(e)s devra être délivrée à FIMAP.
L'obligation de restitution, destruction et en tout cas inutilisation prendra automatiquement effet lors de la cessation, pour quelque raison que ce soit, du rapport de collaboration avec FIMAP.
Loi applicable, annulation de clauses et tribunal compétent :
L'interprétation, l'intégration, l'exécution et les effets du présent engagement sont réglementés par la loi italienne.
L'annulation éventuelle d'un ou de plusieurs points du présent engagement n'invalide pas les autres points.
Tout litige sera soumis exclusivement au tribunal compétent de Vérone.

FIMAP®

FIMAP®

fimap.com